

**Penser les recompositions du gouvernement de la prison.
Circulations, acteurs, dispositifs et expériences**

Coordination scientifique : Corentin Durand (CEMS/CMH), Valérie Icard (CESDIP) et Manon Veaudor (Triangle/CESDIP).

« La prison doit changer, la prison va changer ». Prononcée par Nicolas Sarkozy en 2007, cette phrase a par la suite inspiré le titre d'un ouvrage, lequel se complétait d'un sous-titre dénonciateur : « Échec carcéral : les quatre vérités » (Vasseur et Mouesca 2011) Publié en 2011, ce pamphlet était signé par deux figures de la dénonciation publique des conditions de détention : Véronique Vasseur, autrice du retentissant *Médecin-chef à la prison de la Santé* en 2000, et Gabriel Mouesca, ancien président de l'Observatoire international des prisons et militant politique basque ayant connu de longues années d'incarcération. Cette mise en écho volontaire rappelle que la réforme de la prison est au cœur des controverses publiques, tantôt pour la réclamer, tantôt pour la célébrer, tantôt pour déplorer son échec. Les réformes pénitentiaires sont depuis longtemps au cœur des réflexions scientifiques sur la prison, tant pour en retracer la genèse et les usages (Foucault 1975; Ignatieff 1978) que pour en analyser les bénéfices et les difficultés (Tocqueville et Beaumont 1833; Di Iulio 1990) ou les conséquences pratiques sur le fonctionnement des détentions (Jacobs 1977). La sociologie carcérale a tenté de dépasser l'alternative entre immobilisme et réforme (Foucault 1975), investissant notamment la notion d'innovation (Cauchie 2005; Chantraine et Mary 2006; Cauchie et Kaminski 2007) et soulignant la dimension incrémentale du changement dans les politiques pénitentiaires (Lascoumes 2006; Darley et Lancelevée 2016).

Dans le prolongement de ces approches, qui ouvrent la voie à des analyses attentives aux reconfigurations des modalités de gouvernement de la prison, ce dossier entend documenter les changements récents qu'a connus l'institution carcérale. Ces transformations sont en effet au cœur d'une riche littérature scientifique, et tout particulièrement de travaux empiriques développés dans les deux dernières décennies. Ils ont notamment documenté la féminisation et les modifications du recrutement des personnels pénitentiaires (Malochet 2004; Malochet 2007; Rambourg 2013), l'intrusion de nouveaux et nouvelles professionnel-le-s dans l'enceinte des établissements (Milly 2004; Rostaing 2008; Salle 2016a; Bianic et Malochet 2017; Tomczak et Buck 2019; Leroy 2019), l'hybridation de pratiques sociales, sanitaires et pénales (Larminat 2014; Lancelevée et *al.* 2019), les transformations de l'espace carcéral (Scheer 2013; Milhaud et Scheer 2020), la densification du droit pénitentiaire (Rostaing 2009; Durand 2014; Bouagga 2015; Devresse et Galembert 2016), la bureaucratisation du travail des agents (Chauvenet, Orlic et Benguigui 1994; Crewe 2011b; Durand 2018), les évolutions des métiers de direction (Dubois 2016), le renouvellement des doctrines sécuritaires et la prégnance de la gestion des risques (Cauchie et Chantraine 2005; Vacheret et Cousineau 2005; Cliquennois 2013b; Razac, Gouriou et Salle 2014; Icard 2016) ou encore le développement du renseignement pénitentiaire et de la lutte contre les extrémismes violents (Chantraine, Scheer et Depuis 2018; Martin et Jefferson 2019).

L'ambition de ce dossier est de proposer une approche renouvelée de ces transformations contemporaines de la prison en prêtant attention aux circulations qui la façonnent : circulations transnationales, mais aussi circulations inter-institutionnelles et entre secteurs d'activité. Il s'agit ainsi de décloisonner l'étude de la prison. En articulant une réflexion qui permette de penser la prison au plus près des pratiques des acteurs, des dispositifs et des expériences vécues de l'enfermement, l'objectif est de saisir en actes les reconfigurations contemporaines du gouvernement carcéral. Il s'agit donc de décrire et d'analyser *comment* le changement se produit, en étant attentif à la diffusion

et à la circulation de normes, de modèles d'action, d'instruments et d'expériences. Laissant ouverte la question de la malléabilité historique de l'institution, ce dossier vise à rendre compte de la richesse des recherches récentes sur ces questions, afin de saisir l'épaisseur des mutations des modalités de gouvernement, des formes de pouvoir et de gestion des populations en prison. Pour analyser les transformations et les circulations à l'œuvre, nous proposons de distinguer - pour mieux décrire leur articulation - trois niveaux d'analyse.

Axe 1 – La fabrique des réformes : circulations des rationalités, des normes et des modèles pénitentiaires

Les travaux socio-historiques sur les réformes carcérales au XIXe siècle ont très tôt pris pour objet la diffusion de savoirs de gouvernement au cœur de la gestion des (Kaluszynski 1997; Bourquin 2007). En plaçant l'accent sur le rôle des réseaux réformateurs, ils ont documenté la diffusion de modèles de gestion carcérale (Salle 2016c). Ces approches soulignent ainsi la réception par les gouvernements et par différents cercles réformateurs de projets venant en partie redéfinir les finalités assignées à la peine de prison.

Dans cette perspective, les contributions pourront explorer les espaces, les acteurs et les rationalités qui façonnent les politiques pénitentiaires contemporaines, ainsi que leurs circulations entre pays, institutions ou encore secteurs d'activités. Il s'agira, tout d'abord, de rendre compte des acteurs et des lieux de ces circulations, qu'il s'agisse d'arènes publiques (Cefaï 1996) ou de sphères discrètes (Gilbert et Henry 2012). On s'attachera par exemple à l'arrivée de nouveaux acteurs dans le « champ pénitentiaire » (Salle 2016b), à l'instar du retour des entrepreneurs privés dans les années 1980 (Akrich et Callon 2004), des parlementaires au tournant des années 2000 (Chabbal 2016) ou encore des « passeurs » (Jobard et al. 2020) internationaux de la prévention de la récidive (Larminat 2013; Bérard et Chantraine 2017). De façon complémentaire, les articles pourront notamment analyser le poids des organisations de contrôle et des juridictions nationales et internationales (Simon 2014; Cliquennois, Cartuyvels et Champetier 2015; Cliquennois et Suremain 2017), des partenaires associatifs ou économiques de l'administration pénitentiaire, des organisations professionnelles, ou encore des groupes militants dans l'impulsion de nouvelles politiques pénitentiaires (Bérard 2013). Il sera particulièrement intéressant de s'attacher à l'influence et à la diffusion des standards internationaux contemporains (Quéro 2004; Colineau 2014). La transnationalisation des normes du « bien punir » (Bouagga 2016), marquée par la référence prégnante aux droits humains (Jefferson et Gaborit 2015), témoigne, comme dans d'autres secteurs d'action publique, de la diffusion grandissante de modèles d'intervention entre différentes administrations nationales (Snacken 2015; Morelle et Marcis 2016).

Enfin, les propositions auront à cœur de saisir les concurrences et les reconfigurations des rationalités qui soutiennent la peine d'enfermement et ses transformations (Feeley et Simon 1992; Harcourt 2005). Au-delà d'une analyse statique des rationalités pénales, les concurrences et les imbrications normatives telles qu'elles sont portées par les différents acteurs de l'élaboration des réformes pénitentiaires, y compris au sein de l'appareil d'État, seront au cœur de cet axe (Adler et Longhurst 1994; Devresse et Galembert 2016; Rubin et Phelps 2017). On pourra notamment retracer les circulations et adaptations de mesures réformatrices entre ces groupes, que celles-ci donnent lieu à des formes de « traduction » (Schoenfeld 2010), d'« hybridation » (Hassenteufel et Maillard 2013) ou d'« institutionnalisation » (Charbit 2018). Ainsi, la façon dont les référentiels contemporains de l'action publique sont reçus et redéfinis dans le secteur carcéral pourra être analysée (Froment et Kaluszynski 2011), afin de saisir comment, dans les réformes de la prison, des rationalités différentes s'imbriquent (Bezès 2020).

Axe 2 – Expérimentations et dispositifs différenciés : changer la prison par les petits nombres

Les dernières décennies ont été le témoin d'une dynamique de différenciation du fonctionnement des établissements pénitentiaires et des régimes de détention (Hannah-Moffat 2005; Bouagga 2010a; Cliquennois 2013a), tant par la multiplication d'expérimentations sur des échelles réduites que par la généralisation de dispositifs sélectifs – programmes, secteurs de détention, etc. – destinés à répondre à des problématiques spécifiques. Ces dispositifs, dans lesquels un petit nombre de membres du personnel et de personnes détenues travaillent et vivent selon des modalités différentes, ont fait l'objet d'un certain nombre d'études, portant notamment sur les unités hospitalières spécialement aménagées (Contrast et *al.* 2015), les modules de respect (Ballesteros-Pena 2018; Icard 2019), les unités de réhabilitation pour usagers de drogues en détention (Protais 2019) ou encore les quartiers d'évaluation de la radicalisation (Chantraine et Scheer 2020). D'autres restent encore à explorer, comme les unités pour détenus violents, les quartiers pour peines aménagées ou encore les « quartiers spécifiques » propres à certaines politiques d'établissement. Ces dispositifs expérimentaux ou sélectifs, qui fractionnent et scindent la population détenue en de multiples catégories cibles, concentrent bien souvent des rationalités réformatrices, qui se dotent d'instruments propres, de professionnels dédiés, de moyens supplémentaires et de partenariats renforcés.

Les contributions pourront ainsi rendre compte des acteurs de la mise en œuvre de ces expérimentations ou de ses dispositifs sélectifs. Plus largement, les contributions seront invitées à interroger l'engouement de l'administration pour ce type de dispositifs expérimentaux ou sélectifs comme modalité de conduite du changement, à l'instar de ce que l'on observe dans d'autres champs des politiques publiques (Bureau et *al.* 2013; Chelle 2012). Il s'agira également d'analyser la manière dont les circulations internationales et intersectorielles de ces dispositifs participent à leur légitimation (Lancelevée 2016). Enfin, les changements institutionnels de l'administration pénitentiaire semblent indissociables ces dernières années de programmes de recherches qui les accompagnent. Comment les sociologues investissent-ils ce type de demandes ? Quelle posture adopter face aux attentes, voire aux injonctions, face à des dispositifs qui font l'objet d'une importante communication, ou au contraire d'un certain secret, de la part de l'administration pénitentiaire (Durand 2017) ?

Axe 3 – Saisir le changement pénitentiaire par le bas : trajectoires, pratiques et expériences

Les études sur la prison bénéficient aujourd'hui d'une importante tradition ethnographique, privilégiant l'observation directe des lieux de détention et les entretiens avec celles et ceux qui y travaillent et y vivent. Ces approches ont depuis longtemps été utilisées pour penser le changement de la vie carcérale, tant du point de vue du travail des personnels que de l'expérience des personnes détenues (Jacobs 1977). Plus récemment, de nombreux travaux ont cherché à mettre évidence la manière dont les acteurs de la détention intègrent, redéfinissent et résistent aux injonctions réformatrices, qu'il s'agisse de la prise en compte des droits humains (Martin 2014), de « l'humanisation » des conditions de détention (Fassin et *al.* 2013; Bouagga 2015), des modalités d'affectation au sein de la détention (Veaudor 2020) ou encore de la bureaucratisation et de la juridicisation des relations sociales et des pratiques professionnelles (Bouagga 2010b; Galembert et Rostaing 2014; Durand 2018).

Ces approches, attentives aux pratiques et aux expériences des personnes détenues et des professionnels qui travaillent en prison, permettent également de prendre en compte les circulations qui façonnent le gouvernement contemporain de la prison, cette fois depuis les trajectoires des acteurs de son fonctionnement quotidien. Les articles sont en particulier invités à rendre compte de la

manière dont le changement de la prison reconfigure les expériences des personnes détenues, et notamment les « souffrances de l’incarcération » (Sykes 2007; Crewe 2011a; Haggerty et Bucerius 2020). Les contributions pourront interroger l’importation progressive d’objectifs de responsabilisation et d’autonomisation des prisonnier-e-s, reflétant des réorientations qui ne sont pas propres au secteur pénitentiaire, telles que la contractualisation des parcours de peine ou le recours grandissant à des techniques incitatives (Vacheret 2006). De ce point de vue, l’articulation entre les trois axes du dossier ne suit pas une approche descendante, mais reste attentive aux effets de *feedback* des rapports ordinaires à l’État et à ses réformes (Spire 2017).

Une approche novatrice consiste ces dernières années à tenir compte des parcours des personnels qui intègrent ou quittent l’administration pénitentiaire. Attentifs aux reconversions professionnelles à différents niveaux de l’administration, ces travaux invitent à analyser la valorisation de certaines compétences ou d’un « capital bureaucratique » de la part des fonctionnaires pénitentiaires (Salle 2016a). Symétriquement, on peut questionner l’arrivée d’agents issus d’entreprises privées ou bien formés dans d’autres secteurs d’action publique, comme des anciens militaires devenus agents pénitentiaires (Moran, Turner et Arnold 2019). Les contributions pourront ainsi documenter les circulations interinstitutionnelles des acteurs, propices à l’importation de nouvelles logiques et pratiques professionnelles. Symétriquement, des études se sont intéressées aux trajectoires de vie des personnes détenues ou sorties de prison qui, bien souvent, cumulent des expériences au sein de différentes institutions : foyers éducatifs, hôpitaux psychiatriques, centres de soin et d’accompagnement en addictologie, centre de rétention administrative pour les personnes étrangères, etc. (Cardi 2007; Fernandez 2010; Aas et Bosworth 2013). Il s’agit alors de replacer l’expérience de l’enfermement carcéral dans les trajectoires de vie et les dispositions acquises dans ces institutions de contrainte et de prise en charge (Delcourt 2020). Dans le prolongement de ces recherches, il s’agira de saisir comment ces trajectoires institutionnelles orientent des formes particulières d’adaptation ou de résistance aux réformes pénales et pénitentiaires.

Contributions attendues et calendrier

Les contributions attendues porteront sur les dynamiques contemporaines du changement pénitentiaire dans différents contextes nationaux. Elles articuleront autant que possible les trois niveaux d’analyse proposés. Ancrées dans les différentes disciplines des sciences sociales, elles s’appuieront sur un matériau empirique solide et original (entretiens, observations ethnographiques, archives, analyses quantitatives, supports audiovisuels, etc.).

Les propositions d’articles devront faire apparaître clairement la problématique, son lien avec les interrogations du dossier thématique, le matériau empirique mobilisé et les principaux résultats. D’une longueur maximale de 8 000 signes, elles seront envoyées aux coordinateurs·trices pour **le 5 mars 2021** :

- Corentin Durand : corentin.durand@ehess.fr
- Valérie Icard : valerie.icard@cesdip.fr
- Manon Veaudor : manon.veaudor@cesdip.fr

Un retour de la part des coordinateurs·trices sera fait au plus tard le 15 mars 2021. Les articles devront être envoyés pour évaluation au plus tard **le 5 juin 2021**.

Les consignes relatives à la mise en forme des articles sont consultables sur le site de la revue : <https://journals-openedition-org.inshs.bib.cnrs.fr/champpenal/13>

Bibliographie indicative

- AAS Katja Franko et BOSWORTH Mary, 2013, *The Borders of Punishment: Migration, Citizenship, and Social Exclusion*, Oxford, Oxford University Press, 336 p.
- ADLER Michael et LONGHURST Brian, 1994, *Discourse, Power, and Justice: Towards a New Sociology of Imprisonment*, London ; New York, Routledge, 279 p.
- AKRICH Madeleine et CALLON Michel, 2004, « L'intrusion des entreprises privées dans le monde carcéral français : le Programme 13 000 » dans Philippe Artières et Pierre Lascoumes (eds.), *Gouverner, enfermer. La prison, un modèle indépassable ?*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 295-317.
- BALLESTEROS-PENA Ana, 2018, « Responsibilisation and female imprisonment in contemporary penal policy: 'Respect Modules' ('Módulos de Respeto') in Spain », *Punishment & Society*, 1 octobre 2018, vol. 20, n° 4, p. 458-476.
- BÉRARD Jean, 2013, *La justice en procès. Les mouvements de contestation face au système pénal (1968-1983)*, Paris, Presses de Sciences Po, 304 p.
- BÉRARD Jean et CHANTRAINE Gilles, 2017, « Chercher son modèle et trouver son double ? », *Politix*, 2017, n° 120, p. 87-111.
- BEZES Philippe, « Le nouveau phénomène bureaucratique. Le gouvernement par la performance entre bureaucratisation, marché et politique », *Revue française de science politique*, 2020, vol. 70, n° 1, p. 21-47.
- BIANIC Thomas Le et MALOCHET Guillaume, 2017, « Soigner, évaluer, contrôler. Les dilemmes des soignants en milieu carcéral » dans Georges Benguigui, Fabrice Guilbaud et Guillaume Malochet (eds.), *Prisons sous tensions*, Nîmes, Champ social, p. 221-248.
- BOUAGGA Yasmine, 2016, « Une mondialisation du « bien punir » ? La prison dans les programmes de développement », *Mouvements*, 18 novembre 2016, n° 88, p. 50-58.
- BOUAGGA Yasmine, 2015, *Humaniser la peine ? Enquête en maison d'arrêt*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 311 p.
- BOUAGGA Yasmine, 2010a, « Qui sont les « pires des pires » ? », *Déviance et Société*, 7 juin 2010, Vol. 34, n° 2, p. 201-216.
- BOUAGGA Yasmine, 2010b, « Rentrer dans le droit commun ? Comment les étrangers en prison subissent et pratiquent la loi », *Champ pénal/Penal field*, 23 janvier 2010, Vol. VII.
- BOURQUIN Jacques, 2007, « La Rochefoucauld-Liancourt et le projet de prison d'essai pour jeunes détenus », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière ». Le Temps de l'histoire*, 1 juin 2007, Hors-série, p. 195-206.
- CARDI Coline, 2007, « Le contrôle social réservé aux femmes : entre prison, justice et travail social », *Déviance et Société*, 1 avril 2007, Vol. 31, n° 1, p. 3-23.
- CAUCHIE Jean-François, 2005, « Un système pénal entre complexification et innovations. Le cas ambivalent des travaux communautaires belges », *Déviance et Société*, 2005, vol. 29, n° 4, p. 399-422.
- CAUCHIE Jean-François et CHANTRAINE Gilles, 2005, « De l'usage du risque dans le gouvernement du crime. Nouveau prudentialisme et nouvelle pénologie », *Champ pénal/Penal field*, 24 février 2005, Vol. II.
- CAUCHIE Jean-François et KAMINSKI Dan, 2007, « Éléments pour une sociologie du changement pénal en Occident. Eclairage des concepts de rationalité pénale moderne et d'innovation pénale », *Champ pénal/Penal field*, 15 janvier 2007, Vol. IV.

- CEFAÏ Daniel, 1996, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, 1996, vol. 14, n° 75, p. 43-66.
- CHABBAL Jeanne, 2016, *Changer la prison: rôles et enjeux parlementaires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 234 p.
- CHANTRAINE Gilles et MARY Philippe, 2006, « Prisons et mutations pénales, nouvelles perspectives d'analyse », *Deviance et Societe*, 2006, Vol. 30, n° 3, p. 267-271.
- CHANTRAINE Gilles et SCHEER David, 2020, « Performing the enemy? No-risk logic and the assessment of prisoners in “radicalization assessment units” in French prisons: », *Punishment & Society*, 3 septembre 2020.
- CHANTRAINE Gilles, SCHEER David et DEPUISSET Marie-Aude, 2018, *Enquête sociologique sur les « quartiers d'évaluation de la radicalisation » dans les prisons françaises*, Lille, Université de Lille, CLERSE.
- CHARBIT Joël, 2018, « Une institutionnalisation contestée. La participation des personnes détenues à la gestion de la prison », *Déviante et Société*, 29 mars 2018, vol. 42, n° 1, p. 207-236.
- CHAUVENET Antoinette, ORLIC Françoise et BENGUIGUI Georges, 1994, *Le monde des surveillants de prison*, Paris, Presses universitaires de France, 232 p.
- CHELLE Élisabeth, « Expérimentation sociale : la tentation américaine », *Informations sociales*, 2012, vol. 174, n° 6, p. 24-30.
- CLIQUENNOIS Gaëtan, 2013a, *Le management des prisons. Vers une gestion des risques et une responsabilisation des détenus ?*, Bruxelles, Larcier, 350 p.
- CLIQUENNOIS Gaëtan, 2013b, *Le management des prisons. Vers une gestion des risques et une responsabilisation des détenus ?*, Bruxelles, Editions Larcier.
- CLIQUENNOIS Gaëtan, CARTUYVELS Yves et CHAMPETIER Brice, 2015, « Le contrôle judiciaire européen de la prison : les droits de l'homme au fondement d'un panoptisme inversé ? », *Déviante et Société*, 5 janvier 2015, Vol. 38, n° 4, p. 491-519.
- CLIQUENNOIS Gaëtan et SUREMAIN Hugues de (eds.), 2017, *Monitoring Penal Policy in Europe*, Abingdon, Routledge.
- COLINEAU Hélène, « Interroger la diffusion des normes dans l'aide européenne aux pays en transition. Les projets de réforme pénitentiaire », *Politique européenne*, 2014, vol. 46, n° 4, p. 118-140.
- CONTRAST Collectif, EYRAUD Benoît, VELPRY Livia, DORON Claude-Olivier, LANCELEVÉE Camille, ALEXANDRE Litzler, CAROLINE Protais et SAETTA Sébastien, 2015, « La création des UHSA : une nouvelle régulation de l'enfermement ? », *Déviante et Société*, 2015, vol. 39, n° 4, p. 429-453.
- CREWE Ben, 2011a, « Depth, weight, tightness: Revisiting the pains of imprisonment », *Punishment & Society*, 1 décembre 2011, vol. 13, n° 5, p. 509-529.
- CREWE Ben, 2011b, « Soft Power in Prison: Implications for Staff-prisoner Relationships, Liberty and Legitimacy », *European Journal of Criminology*, 1 novembre 2011, vol. 8, n° 6, p. 455-468.
- DARLEY Mathilde et LANCELEVÉE Camille, 2016, « Introduction. Faire tenir les murs. Pratiques professionnelles en milieu fermé », *Sociétés contemporaines*, 2016, vol. 103, n° 3, p. 5-18.
- DELCOURT Laura, « Prison, rue, foyer : une trajectoire à la croisée du pénal et de l'aide sociale », *Sciences & Actions Sociales*, 2020, vol. 13, n° 1, p. 82-107.
- DEVRESSE Marie-Sophie et GALEMBERT Claire de, 2016, « Introduction : normativités et réclusion en contexte de demande sécuritaire », *Déviante et Société*, 2016, vol. 40, n° 4, p. 375-389.
- DI IULIO John J., 1990, *Governing Prisons*, New York; London, Free Press, 364 p.

- DUBOIS Christophe, 2016, « Prudence et ruse comme capacités d'action managériale et politique. Le cas des équipes de direction pénitentiaire belges », *Sociologie*, 7 décembre 2016, vol. 7, n° 4, p. 377-392.
- DURAND Corentin, 2018, « Un bureau derrière les barreaux. Travail relationnel et pouvoir discrétionnaire dans les audiences pénitentiaires », *Sociologie du travail*, 3 septembre 2018, vol. 60, n° 3.
- DURAND Corentin, 2017, « Engagements (et) publics. Éléments pour une sociologie publique de la prison », *Criminocorpus. Revue d'Histoire de la justice, des crimes et des peines*, 30 juin 2017.
- DURAND Corentin, 2014, « Construire sa légitimité à énoncer le droit. Étude de doléances de prisonniers », *Droit et société*, 2014, vol. 87, n° 2, p. 329-348.
- FASSIN Didier, COUTANT Isabelle, FERNANDEZ Fabrice, FISCHER Nicolas, KOBELINSKY Carolina, MAKAREMI Chowra, MAZOUZ Sarah et ROUX Sébastien, 2013, *Juger, réprimer, accompagner : Essai sur la morale de l'Etat*, Paris, Seuil, 412 p.
- FEELEY Malcolm et SIMON Jonathan, 1992, « The New Penology: Notes on the Emerging Strategy of Corrections and Its Implications », *Criminology*, 1 novembre 1992, vol. 30, n° 4, p. 449-474.
- FERNANDEZ Fabrice, 2010, *Emprises, drogues, errance, prison: figure d'une expérience totale*, Bruxelles, Larcier, 384 p.
- FOUCAULT Michel, 1975, *Surveiller et punir: Naissance de la prison*, Paris, Gallimard.
- FROMENT Jean-Charles et KALUSZYNSKI Martine (eds.), 2011, *L'administration pénitentiaire face aux principes de la nouvelle gestion publique*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 271 p.
- GALEMBERT Claire de et ROSTAING Corinne, 2014, « Ce que les droits fondamentaux changent à la prison. Présentation du dossier », *Droit et société*, 24 juillet 2014, vol. 87, n° 2, p. 291-302.
- GILBERT Claude et HENRY Emmanuel, 2012, « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue française de sociologie*, 23 février 2012, vol. 53, n° 1, p. 35-59.
- HAGGERTY Kevin D et BUCERIUS Sandra, 2020, « The proliferating pains of imprisonment », *Incarceration*, 1 juillet 2020, vol. 1, n° 1, p. 2632666320936432.
- HANNAH-MOFFAT Kelly, 2005, « Criminogenic needs and the transformative risk subject: Hybridizations of risk/need in penalty », *Punishment & Society*, 1 janvier 2005, vol. 7, n° 1, p. 29-51.
- HARCOURT Bernard E., 2005, *Against Prediction: Profiling, Policing, and Punishing in an Actuarial Age*, Chicago, University Of Chicago Press.
- HASSENTEUFEL Patrick et MAILLARD Jacques de, « Convergence, transferts et traduction. Les apports de la comparaison transnationale », *Gouvernement et action publique*, 2013, Vol. 2, n° 3, p. 377-393.
- ICARD Valérie, 2019, « La fin du maton ? Transformation de la relation carcérale et rationalisation du maintien de l'ordre dans les modules de respect », *Criminocorpus. Revue d'Histoire de la justice, des crimes et des peines*, 3 décembre 2019.
- ICARD Valérie, 2016, « Vers une conciliation entre sécurité et droit en prison ? Questionner la sécurité dynamique », *Déviance et société*, 10 novembre 2016, vol. 40, n° 4, p. 433-456.
- IGNATIEFF Michael, 1978, *A just measure of pain: the penitentiary in the industrial revolution, 1750-1850*, New York, Pantheon Books, 257 p.
- JACOBS James B., 1977, *Stateville: The Penitentiary in Mass Society*, Chicago, University of Chicago Press, 301 p.
- JEFFERSON Andrew M. et GABORIT Liv Stoltze, 2015, *Human Rights in Prisons: Comparing Institutional Encounters in Kosovo, Sierra Leone and the Philippines*, Palgrave Macmillan.

JOBARD Fabien, GEERAERT Jérémy, LAUMOND Bénédicte, MÜTZELBURG Irina et ZEIGERMANN Ulrike, 2020, « Sociologie politique des passeurs. Acteurs dans la circulation des savoirs, des normes et des politiques publiques », *Revue française de science politique*, 2020, vol. 70, n° 5, p. 557-573.

KALUSZYNSKI Martine, 1997, « Réformer la société. Les hommes de la société générale des prisons, 1877-1900 », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 1997, vol. 28, n° 28, p. pp 76-94.

LANCELEVÉE Camille, 2016, « Quand la prison prend soin ? Gérer les troubles mentaux dans un établissement pénitentiaire allemand pour femmes », *Sociétés contemporaines*, 18 août 2016, n° 103, p. 91-110.

LANCELEVÉE Camille, PROTAIS Caroline, RENARD Tristan et SAETTA Sébastien, 2019, « Introduction : « Un renouveau des recherches francophones sur les relations entre la justice et la santé mentale » », *Champ pénal/Penal field*, 5 décembre 2019, n° 18.

LARMINAT Xavier de, 2014, « Un continuum pénal hybride. Discipline, contrôle, responsabilisation », *Champ pénal/Penal field*, 21 janvier 2014, Vol. XI.

LARMINAT Xavier de, 2013, « La probation en quête d'approbation : du consensus politique à l'aveuglement positiviste », *Archives de politique criminelle*, 2013, n° 35, p. 45-60.

LASCOUMES Pierre, 2006, « Ruptures politiques et politiques pénitentiaires, analyse comparative des dynamiques de changement institutionnel », *Déviance et Société*, 1 septembre 2006, Vol. 30, n° 3, p. 405-419.

LEROY Aude, 2019, « Qui oserait passer au feu orange ? Le rôle de l'expertise psychiatrique dans l'ordinaire des demandes d'aménagement des longues peines », *Champ pénal/Penal field*, 5 décembre 2019, n° 18.

MALOCHET Guillaume, 2007, « La féminisation des métiers et des professions. Quand la sociologie du travail croise le genre », *Sociologies pratiques*, 2007, n° 1, p. 91-99.

MALOCHET Guillaume, 2004, « À l'école de la détention: quelques aspects de la socialisation professionnelle des surveillants de prison », *Sociologie du travail*, 2004, vol. 46, n° 2, p. 168-186.

MARTIN Tomas, 2014, « The importation of human rights by Ugandan prison staff », *Prison Service Journal*, 21 mars 2014, vol. 212, p. 45-51.

MARTIN Tomas Max et JEFFERSON Andrew M., 2019, « Prison Ethnography in Africa: Reflections on a Maturing Field », *Politique africaine*, 2019, vol. 155, n° 3, p. 131-152.

MILHAUD Olivier et SCHEER David, 2020, « Plaidoyer pour une lecture critique de l'architecture carcérale », *Champ pénal/Penal field*, 28 mai 2020, n° 20.

MILLY Bruno, 2004, « L'enseignement en prison : du poids des contraintes pénitentiaires à l'éclatement des logiques professionnelles », *Déviance et société*, 1 mars 2004, Vol. 28, n° 1, p. 57-79.

MORAN Dominique, TURNER Jennifer et ARNOLD Helen, 2019, « Soldiering on? The prison-military complex and ex-military personnel as prison officers: transition, rehabilitation and reform », *The Howard Journal of Criminal Justice*, juin 2019, vol. 58, n° 2, p. 220-239.

MORELLE Marie et MARCIS Frédéric Le, 2016, « Que nous apprennent les prisons africaines ? », *Mouvements*, 18 novembre 2016, n° 88, p. 42-49.

PROTAIS Caroline, 2019, « Prendre soin des détenus quand on est surveillant de prison ? Pratiques professionnelles dans un espace de collaboration institutionnalisée avec des professionnels psycho-socio-sanitaires », *Champ pénal/Penal field*, 5 décembre 2019, n° 18.

QUÉRO Laurent, « 13. Les standards pénitentiaires internationaux » dans Philippe Artières et Pierre Lascoumes (eds.), *Gouverner, enfermer. La prison, un modèle indépassable ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, p. 319-339.

- RAMBOURG Cécile, 2013, *La féminisation à l'épreuve de la prison: recompositions et permanences d'un ordre professionnel*, Agen, École nationale de l'Administration pénitentiaire.
- RAZAC Olivier, GOURIOU Fabien et SALLE Grégory, 2014, « La « prévention de la récidive » ou les conflits de rationalités de la probation française », *Champ pénal/Penal field*, 21 janvier 2014, Vol. XI.
- ROSTAING Corinne, 2009, « Interroger les changements de la prison. Des processus de déprise et de reprise institutionnelle », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 1 novembre 2009, n° 17, p. 89-108.
- ROSTAING Corinne, 2008, « À chacun son psy. La diffusion des pratiques psychologiques en prison », *Sociologies pratiques*, 28 octobre 2008, vol. 17, n° 2, p. 81-94.
- RUBIN Ashley et PHELPS Michelle S, 2017, « Fracturing the penal state: State actors and the role of conflict in penal change », *Theoretical Criminology*, 1 novembre 2017, vol. 21, n° 4, p. 422-440.
- SALLE Gregory, 2016a, « La marchandisation de la gestion carcérale : prison et néolibéralisme », *Mouvements*, 18 novembre 2016, n° 88, p. 34-41.
- SALLE Gregory, 2016b, « Théorie des champs, prison et pénalité. Vers la construction du « champ pénitentiaire » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 28 juin 2016, n° 213, p. 4-19.
- SALLE Grégory, 2016c, *L'utopie carcérale. Petite histoire des « prisons modèles »*, Paris, Amsterdam.
- SCHEER David, 2013, « Le paradoxe de la modernisation carcérale. Ambivalence du bâti et de ses usages au sein de deux prisons belges », *Cultures & Conflits*, 15 octobre 2013, n° 90, p. 95-116.
- SCHOENFELD Heather, 2010, « Mass Incarceration and the Paradox of Prison Conditions Litigation », *Law & Society Review*, 1 septembre 2010, vol. 44, n° 3-4, p. 731-768.
- SIMON Jonathan, 2014, *Mass Incarceration on Trial: A Remarkable Court Decision and the Future of Prisons in America*, New York, The New Press, 224 p.
- SNACKEN Sonja, 2015, « Les structures européennes de contrôle des administrations pénitentiaires », *Déviance et Société*, 5 janvier 2015, Vol. 38, n° 4, p. 405-423.
- SPIRE Alexis, 2017, « État des lieux. Les policy feedbacks et le rapport ordinaire à l'État », *Gouvernement et action publique*, 18 janvier 2017, n° 4, p. 141-156.
- SYKES Gresham M., 2007, *The Society of Captives: A Study of a Maximum Security Prison*, Princeton, NJ, Princeton University Press, 168 p.
- TOCQUEVILLE Alexis de et BEAUMONT Gustave de, 1833, *Du Système pénitentiaire aux États-Unis et de son application en France, suivi d'un appendice sur les colonies pénales et de notes statistiques*, Paris, Imprimerie de H. Fournier.
- TOMCZAK Philippa et BUCK Gillian, 2019, « The Penal Voluntary Sector: A Hybrid Sociology », *The British Journal of Criminology*, 6 juin 2019, vol. 59, n° 4, p. 898-918.
- VACHERET Marion, 2006, « Gestion de la peine et maintien de l'ordre dans les institutions fédérales canadiennes. contrôle, pouvoir et domination : les « réussites » de la prison », *Déviance et Société*, 1 septembre 2006, Vol. 30, n° 3, p. 289-304.
- VACHERET Marion et COUSINEAU Marie-Marthe, 2005, « L'évaluation du risque de récidive au sein du système correctionnel canadien : regards sur les limites d'un système », *Déviance et Société*, 1 décembre 2005, Vol. 29, n° 4, p. 379-397.
- VASSEUR Véronique et MOUESCA Gabriel, 2011, « *La prison doit changer, la prison va changer* », *avait-il dit*, Paris, Flammarion, 226 p.
- VEAUDOR Manon, « Catégorisations et pratiques d'affectation en maison d'arrêt », *Champ pénal/Penal field*, 28 mai 2020, n° 20.